

# COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

## SEANCE DU JEUDI 8 AVRIL 2010

*Nombre de conseillers en exercice : 11*

*Date de convocation : 3.04.2010*

*Nombre de présents : 10*

*Nombre de votants : 10*

L'an deux mille dix, le jeudi 8 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon

A été élu secrétaire : M. Marc Chabaud

### Ordre du jour

#### I] Délibérations :

- 1) Approbation des comptes de Gestion et Administratif de l'exercice 2009
- 2) TEOM : choix du taux pour 2010
- 3) Vote des taux des 4 taxes ( impôts locaux pour 2010 )
- 4) Affectation des résultats de 2009
- 5) Vote du BP 2010

#### II] Affaires courantes :

Par manque de temps, on verra cet ordre du jour lors du prochain Conseil Municipal

#### III] Affaires Diverses :

---

### Les délibérations

**N° 10-04 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2009**

**N° 10-05 - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : CHOIX DU TAUX POUR L'EXERCICE 2010 ET DECISION D'EXONERATION**

- N° 10-06 - VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES POUR L'EXERCICE 2010**  
**N° 10-07 - REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 ET VOTE  
DU BUDGET 2010**

### Les affaires courantes

Par manque de temps, on verra cet ordre du jour lors du prochain Conseil Municipal

### Les questions diverses

- 1) Etude complémentaire sur les chutes de blocs  
La plage d'arrêt envisagée par le Cabinet Juventin ne semble pas possible du fait de l'importance des blocs. La seule solution est le confortement par le Conseil Général des 250m linéaires de la route D113, qui impactent directement le bâti de La Tuilière ( dortoirs et réfectoire ). Le Conseil Général fait réaliser une étude par la société Fondasol pour les 1 450m de la D113, ledit confortement peut donc être escompté. Quand à la falaise Est, on abandonne son traitement car nous ne pouvons compter que sur une aide de 35% du Conseil Régional. La maison directoriale ne pourra donc être urbanisée, mais pourra t-on garder la bergerie ?
- 2) Ecaille rocheuse de l'escalier dérobé du Fort  
Les Monuments Historiques ( DRAC, ACMH, archéologue ) formulent des inquiétudes quand à la stabilité de l'écaille rocheuse située au départ de l'escalier dérobé. L'ACMH avait établi un devis, lors de son diagnostic sanitaire, dont le montant pour la consolidation de ladite écaille s'élève à 63 000 € HT. L'entreprise Fondasol étant à proximité, dans le cadre de son étude relative à la D113 commanditée par le Conseil Général, il leur a été demandé d'établir un dossier avec préconisations de traitement pour l'écaille de l'escalier dérobé, pour un bloc situé au dessus de la maison du gardien, et pour quelques roches susceptibles d'impacter le chemin de retour des visiteurs. Le devis de cette étude est de 1 700 € HT, il est proposé de l'accepter au regard du coût de l'estimatif de l'ACMH.
- 3) Centre de tri de Barbe Blanche  
Un devis a été demandé à l'entreprise Mat Eco, laquelle a équipé la commune d'Apt, pour la fourniture de panneaux métalliques aux fins d'aménager cet espace pour limiter les dépôts sauvages. Son devis s'élève à 3 000 € HT. Si dans 2 ou 3 ans les nuisances afférentes à ce lieu ne sont pas maîtrisées, il conviendra d'envisager son démontage et d'étudier la mise en place de containers à ordures ménagères au chemin du Pré Clau et au chemin de l'Oratoire.
- 4) Enfouissement de la ligne de moyenne tension traversant le village  
Le descriptif fourni par ERDF concerne le tronçon allant du croisement de la D113 et de la D232, au pylone en béton situé après le « rocher du facteur » sur la D113. Ce chantier est prévu pour début 2011 ( budget de l'ordre de 350 000 € HT ), il comprendra également le changement du transformateur du village. Attache a été prise auprès du SIER d'Apt afin d'en profiter pour enfouir la ligne électrique BT traversant le village, cette opération pourrait être financée sur 2 programmations du SIER. Par

contre l'enfouissement de la ligne téléphonique traversant le village serait à la charge de la commune.

5) Téléphonie mobile

Plusieurs sites ont été étudiés le 11 mars, avec SFR et l'entreprise Graniou, pour l'implantation d'une antenne relais. Un seul convient à Buoux, il est situé près du lieudit « Les Planètes » sur la propriété de Marrenon. Une autre solution pourrait consister retenir un site permettant la desserte de Buoux et Sivergues, il en existe un au dessus du Castellas. Attache va donc être prise auprès du Maire de Sivergues.

6) Réunion « chasse » à la sous-préfecture

Cette réunion a eu lieu en sous-préfecture le 6 avril 2010, elle concernait les exactions des chasseurs-braconniers du Luberon Sud sur les crêtes du Luberon, et en particulier sur le territoire de Buoux. Plusieurs procès verbaux ont été dressés, Monsieur le Sous-Préfet suit personnellement le dossier.

7) Nettoyage des réservoir d'eau potable

Il a été effectué le 29 mars par la société Serv'eau.

8) Concours de belotte

Il a été organisé par la société de chasse « La Loube », et suivi d'un apéritif convivial.

9) Vide grenier du printemps

Il sera organisé par Marcel Longobardi le 9 mai sur la place du village.

**Fin de la séance à : 21h**